

**Monsieur le Président,
Distingués Responsables des organisations onusiennes et internationales,
Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'honneur de vous présenter un point succinct du rapport des travaux de la Réunion ministérielle préparatoire régionale africaine tenue à Lomé, au Togo, en avril dernier sur le thème « **Le Droit à l'Éducation pour Tous en Afrique: Améliorer la Qualité et Renforcer l'Équité** » dans la perspective de la présente session.

Cette réunion a été organisée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et la Commission économique pour l'Afrique (ECA), en collaboration avec le Gouvernement Togolais. Les consultations multipartites, auxquelles ont pris part des représentants de haut niveau, ont consisté en réunions plénières et en réunions-débats. Plus de 100 délégués dont plusieurs ministres y ont participé.

Les participants ont examiné les problèmes importants de l'éducation en Afrique vus sous quatre axes principaux :

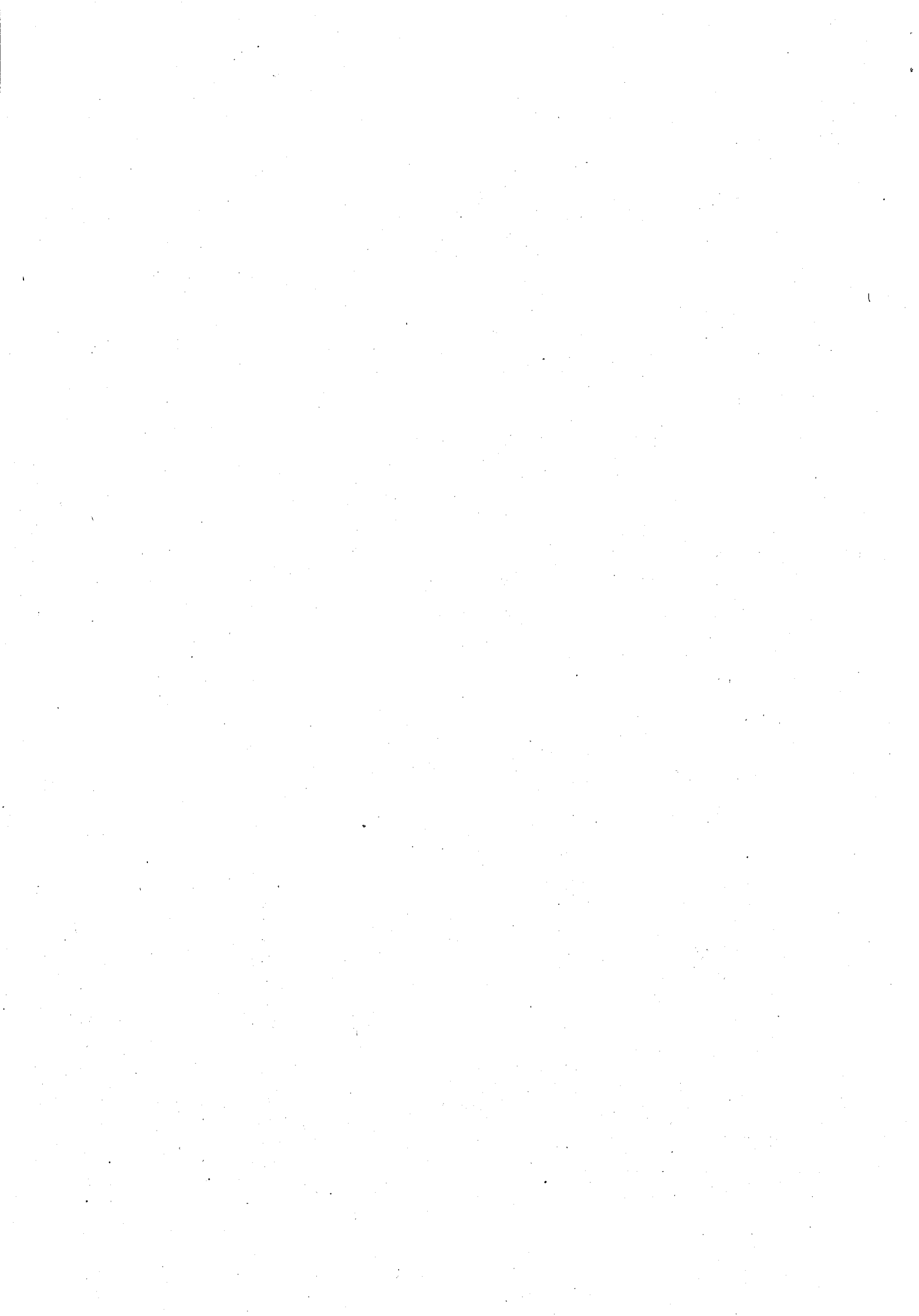
1- Progrès en Afrique vers l'Éducation pour Tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en éducation

Les débats ont révélé que le bilan est mitigé:

- ❖ malgré les efforts déterminés des gouvernements, 31 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en Afrique subsaharienne et le taux brut de scolarisation au secondaire et au supérieur est respectivement de 34 et 6 pour cent en 2010.
- ❖ Un grand nombre d'élèves du cycle primaire ne parvient pas à progresser du fait des abandons et des redoublements
- ❖ Cependant, la situation actuelle en Afrique inspire de l'espoir, avec un nombre jamais égalé de filles et de garçons scolarisés et le succès des campagnes massives de scolarisation.

2- Éducation et atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement : Progrès, défis et étapes vers la réalisation de l'équité

Les discussions autour de cette sous-thématique ont abouti à trois recommandations relatives à l'implication de tous les acteurs d'un système éducatif, au partenariat à établir entre ces



acteurs afin de prendre en compte les thèmes innovants et les efforts à faire pour réussir les réformes dans le secteur de l'éducation

3- Droit à une éducation inclusive de qualité

Il y a été réaffirmé que :

- ❖ Les facteurs pour une amélioration de la qualité sont d'ordres politique, culturel, matériel, et surtout éducatif, sur lesquels il est impératif d'agir tout au long de la vie. Un consensus des acteurs devrait être trouvé pour déterminer les actions en faveur de la qualité face à l'insuffisance des performances des élèves.
- ❖ La pauvreté est un facteur handicapant d'apprentissage à l'école. Les familles les plus vulnérables auront besoin d'assistance et les partenaires au développement pourraient apporter une contribution substantielle au fonctionnement des cantines scolaires.
- ❖ En conséquence, il est recommandé de se doter d'un plan global concerté en matière d'enseignement intégrant la formation, le statut, le plan de développement de carrière et les conditions de travail des personnels.

4- Expériences pays et meilleures pratiques

Les discussions ont fait ressortir trois idées fortes :

- ❖ Dans une perspective d'harmonisation des politiques éducatives, la mutualisation des ressources et des connaissances peut constituer une stratégie d'accélération de l'EPT et des OMD.
- ❖ L'adoption et l'adaptation de nouveaux modèles de gouvernance et de gestion scolaire, de nouvelles stratégies d'enseignement et d'apprentissage peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.
- ❖ L'application de décisions et recommandations formulées dans le but de rester en phase avec les démarches et approches nouvelles sur lesquelles un consensus a été trouvé ainsi que leur suivi/évaluation sont des gages certains de succès.

Recommandations

A l'issue de la réunion de Lomé, les recommandations suivantes ont été faites :

1. Réaffirmer la primauté du droit à l'éducation et son inscription de manière explicite dans les constitutions des Etats membres de l'Union Africaine et engager des moyens permettant de mettre en œuvre les dispositions stipulées dans les divers documents législatifs et instruments;
2. Améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux des systèmes éducatifs africains tout en mettant un accent particulier sur le renforcement de la formation initiale et continue des enseignants garant sûr d'une éducation de qualité ;
3. Renforcer l'équité à tous les niveaux en vue de garantir l'égalité des chances de tous les enfants du pays sans distinction d'ethnie, de genre, de religion, d'origine socio-économique, géographique et de condition physique;
4. Mobiliser des ressources financières, humaines et matérielles suffisantes ainsi que leur utilisation optimale en vue d'atteindre tous les objectifs et priorités fixés dans différents plans et documents de stratégie des Etats membres surtout relatifs à l'EPT et aux OMD;
5. Promouvoir une volonté et un engagement politique pour soutenir financièrement les réformes en cours dans le secteur de l'éducation;
6. Créer les conditions d'une implication de tous les acteurs (enseignants, société civile, communautés, syndicats, parents, élèves) dans les réformes des systèmes éducatifs;
7. Intégrer dans le partenariat, les questions liées à l'ouverture de l'école au milieu, la lutte contre la pauvreté, la problématique du genre, les valeurs de solidarité, de tolérance, de citoyenneté et la protection des enfants vulnérables;
8. Assurer le lien entre droit à l'éducation et emploi;
9. Faire le lien entre l'éducation et le développement environnemental;
10. Mettre davantage l'accent sur «inclure les exclus», pour compléter les approches universelles à l'accroissement de la scolarisation net. Trouver des exclus dans les villes, ou dans des zones reculées ou chez les communautés nomades et faire des efforts particuliers pour les inclure;
11. Éliminer complètement les frais scolaires pour l'enseignement primaire, avec du soutien supplémentaire pour les plus marginalisés, enrichi par les expériences et les meilleures pratiques des pays qui ont déjà mis en œuvre de telles politiques;

12. *Délivrer un mandat pour l'éducation inclusive renforcée par des institutions juridiques;*
13. Adopter des dispositions particulières pour l'accès et la rétention des filles, et d'autres mesures telles que la gratuité du transport scolaire et l'installation de sanitaires appropriées pour promouvoir leur inclusion;
14. Assurer que les écoles soient des lieux accueillants et sécurisants pour les filles et les garçons;
15. Introduire l'éducation pour les jeunes enfants et l'école maternelle dans la mesure du possible;
16. Développer des programmes d'alimentation scolaire; intégrer ce droit dans les constitutions des Etats;
17. Renforcer les capacités de recrutement et de maintien des enseignants qualifiés. Mettre l'accent sur la formation des enseignants, leurs réseaux de soutien et leur rémunération;
18. Eviter les interruptions longues de la scolarité, en particulier dans les pays en conflits et ceux touchés par des catastrophes;
19. Promouvoir l'innovation et le choix par des initiatives comme des bourses d'études, *des chèques-éducation* et des possibilités d'enseignement technique et professionnel;
20. Trouver un consensus des acteurs pour déterminer les actions en faveur de la qualité face à l'insuffisance des performances des élèves;
21. Renforcer les capacités des différents acteurs pour améliorer leur vision, leur comportement dans l'ouverture de l'école au milieu de même que leur efficacité;
22. Se doter d'un plan global concerté en matière d'enseignement intégrant la formation, le statut, le plan de développement de carrière et les conditions de travail des personnels ;
23. Privilégier une approche holistique des systèmes éducatifs avec une bonne articulation entre l'éducation non formelle et formelle ;
24. Adopter et adapter de nouveaux modèles de gouvernance et de gestion scolaire, de nouvelles stratégies d'enseignement et d'apprentissage afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Vous trouverez le rapport complet auprès des organisateurs.
Je vous remercie pour m'avoir prêté une oreille attentive !
Merci Monsieur le Président !

